

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 19 décembre 2008

CP 08/12-27

BICENTENAIRE DU TARN-ET-GARONNE

Le programme des manifestations de commémoration du bicentenaire de la création du Tarn-et-Garonne a été arrêté par l'assemblée départementale du 29 juin 2007 et complété par les communications faites lors de ses séances des 16 novembre 2007 et 21 février 2008.

Des communes et associations ont souhaité également célébrer cet événement et sollicitent une aide départementale pour mener à bien leurs projets.

Conformément à la décision de l'assemblée départementale, un comité de pilotage constitué de personnalités du département associé aux membres de la troisième commission, ont été réunis le 28 novembre 2008 pour examiner les dernières demandes reçues et retenir les plus significatives.

Les aides proposées s'élèvent à 6 400 €

Les dépenses afférentes seraient imputées à l'article 67455, sous-fonction 311 du budget départemental.

Dans l'hypothèse de votre accord, la situation budgétaire serait la suivante :

| | |
|---|----------|
| A – Autorisation d'Engagement..... | 90 000 € |
| B – Dépense déjà engagée | 71 605 € |
| C – Engagement à la présente commission | 6 400 € |
| D – Reliquat | 11 995 € |

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer et me faire connaître votre décision.

**BICENTENAIRE - PROJETS ASSOCIATIFS ET COMMUNAUX
2008**

| ORGANISME OU ASSOCIATION | OBJET | SUBVENTION SOLLICITEE | AVIS COMITE DE PILOTAGE ET 3^{ème} COMMISSION | SUBVENTION CONSEIL GENERAL |
|---|--|----------------------------------|--|---------------------------------------|
| 1-Mairie de Saint Amans du Pech | Célébration du bicentenaire du département du 1er au 8 septembre 2008 : animation musicale avec cavaliers en tenue de soldat de Napoléon et buffet champêtre autour de la plantation de l'arbre du bicentenaire et de l'accueil de l'exposition itinérante « Tarn-et-Garonne histoire d'un département » | 1 200 € | 1 200 € | |
| 2-Communauté de commune Pays de Garonne et Gascogne | -Création d'un spectacle équestre avec cavaliers en habits de hussards, le 28 septembre 2008 à Verdun sur Garonne -Amélioration des feux d'artifices des communes pour la fête locale du 14 juillet. | 8 000 € | 4 000 € | |
| 3-Commune de Nohic | Feu d'artifice exceptionnel le 31 août 2008 pour commémorer le bicentenaire du département à l'occasion de la fête locale | Coût du feu d'artifice 2 000 € | 600 € | |

| <i>ORGANISME OU ASSOCIATION</i> | <i>OBJET</i> | <i>SUBVENTION SOLLICITEE</i> | <i>AVIS COMITE DE PILOTAGE ET 3^{ème} COMMISSION</i> | <i>SUBVENTION CONSEIL GENERAL</i> |
|--|---|---|---|--|
| 4-Académie de Montauban | Edition d'une plaquette qui accompagnerait le livre « Histoire de l'imprimerie et de la librairie à Montauban » de Emerand Forestié et qui présenterait un poème en occitan, écrit en 1908 et relatant la venue de Napoléon avec sa traduction rimée en français. | 600 € | 600 € | |
| TOTAL | | | 6 400 € | |

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE

Séance du 19 décembre 2008

CP 08/12-27

BICENTENAIRE DU TARN-ET-GARONNE

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu l'avis du comité de pilotage réuni le 28 novembre 2008,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve la répartition, telle qu'annexée, d'une aide départementale globale d'un montant de 6 400 € accordée à diverses communes et association concernant des manifestations de commémoration du bicentenaire de la création du Tarn-et-Garonne ;
- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 67455, sous-fonction 311 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

BICENTENAIRE - PROJETS ASSOCIATIFS ET COMMUNAUX 2008

| <i>ORGANISME OU ASSOCIATION</i> | <i>OBJET</i> | <i>SUBVENTION ACCORDEE</i> |
|---|---|--------------------------------|
| 1-Mairie de Saint Amans du Pech | Célébration du bicentenaire du département du 1er au 8 septembre 2008 : animation musicale avec cavaliers en tenue de soldat de Napoléon et buffet champêtre autour de la plantation de l'arbre du bicentenaire et de l'accueil de l'exposition itinérante « Tarn- et-Garonne histoire d'un département » | 1 200 € |
| 2-Communauté de commune Pays de Garonne et Gascogne | -Création d'un spectacle équestre avec cavaliers en habits de hussards, le 28 septembre 2008 à Verdun sur Garonne -Amélioration des feux d'artifices des communes pour la fête locale du 14 juillet. | 4 000 € |
| 3-Commune de Nohic | Feu d'artifice exceptionnel le 31 août 2008 pour commémorer le bicentenaire du département à l'occasion de la fête locale | 600 € |
| 4-Académie de Montauban | Edition d'une plaquette qui accompagnerait le livre « Histoire de l'imprimerie et de la librairie à Montauban » de Emerand Forestié et qui présenterait un poème en occitan, écrit en 1908 et relatant la venue de Napoléon avec sa traduction rimée en français. | 600 € |
| TOTAL | | 6 400 € |

Le Président,